

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 18 février 2025

Administration générale

Autorisation - Signature de l'avenant à l'Entente sectorielle de concertation régionale de l'Outaouais 2021-2026

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer l'avenant à l'Entente sectorielle de concertation régionale de l'Outaouais 2021-2026.

Modification à la résolution 2024-R-AG367, Octroi de contrat – acquisition de trois bornes d'information interactives pour les kiosques touristiques de Low, Gracefield et Grand-Remous

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'acquisition de trois bornes d'information interactives pour les kiosques de Low, Gracefield et Grand-Remous et d'octroyer le contrat à Posimage, au montant de 32 415\$ avant taxes et d'autoriser la direction générale à procéder aux dépenses supplémentaires qui doivent être effectuées pour assurer le fonctionnement des bornes, tel que présenté.

Proclamation de la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive du 13 mars 2025

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de proclamer la Journée nationale de la

promotion de la santé mentale positive et d'inviter les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge ».

Entérinement - dotation au poste d'opérateur pour le service de l'environnement

- Il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'entériner l'embauche de Monsieur Jean-Louis Rochon au poste d'opérateur temps plein au Complexe environnemental Nord pour le service de l'environnement.
 - D'autoriser le processus de dotation pour le poste que Monsieur Rochon occupait, soit le poste d'opérateur saisonnier au Complexe environnemental Nord pour le service de l'environnement.

Entérinement - dotation au poste d'agent de développement en logement pour le service du développement économique

- Il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de Megan Danis au poste d'agent de développement en logement, pour le service du développement économique.

Avis de motion – projet de règlement 2024-408 « Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour les fins de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et déléguant à des fonctionnaires le pouvoir d'autoriser de dépenses et de passer des contrats en conséquence et abrogeant toute réglementation antérieure à cet effet »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Nicolas Malette qu'un règlement portant le numéro 2024-408 « Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour les fins de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et déléguant à des fonctionnaires le pouvoir d'autoriser de dépenses et de passer des contrats en conséquence et abrogeant toute réglementation antérieure à cet effet » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Modification à la résolution 2024-R-AG326 - Autorisation - Mandat pour la vente des parts de la MRCVG à Connexion Fibre Picanoc

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

- Autorise la direction générale à mandater une firme d'avocats afin de procéder conformément à la vente des parts de la MRCVG dans l'organisme de Connexion Fibre Picanoc;
- D'affecter les sommes des honoraires professionnels et frais juridiques aux surplus accumulés de la partie 1 du budget.

Adoption du taux d'intérêt applicable sur les comptes en souffrance pour l'année 2025 (15 % annuellement)

- Il est résolu qu'un taux d'intérêt de 15 % par année soit appliqué sur tout compte en souffrance due à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et aux territoires non organisés pour l'année 2025.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses tels que présentés via le formulaire prévu à cet effet.

Engagement de fonds - montants salariaux des effectifs du service du développement économique et du service de la gestion du territoire affectés au Fonds région et ruralité (FRR) volet 2 - période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'engager au FRR Volet une somme de 722 785\$ pour les salaires des effectifs du service de développement économique, d'une somme de 150 000\$ pour les salaires des effectifs du service de la gestion du territoire de la MRC et d'une somme de 55 000\$ pour les salaires des effectifs du service de l'administration générale.

Adoption - Règlement 2025-412 « Modifiant le règlement 2019-335 « Règlement sur la gestion contractuelle et toute réglementation antérieure afférente » et abrogeant le règlement 2021-355 « règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau;
 - D'adopter le règlement 2025-412 « Modifiant le règlement 2019-335 « Règlement sur la gestion contractuelle et toute réglementation antérieure afférente » et abrogeant le règlement 2021-355 « règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »;
 - D'autoriser la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe à transmettre les documents relatifs au règlement de

gestion contractuelle au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH), pour approbation.

Adoption - Règlement d'emprunt 2024-401 « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau;
 - D'adopter le règlement d'emprunt 2024-401 « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social »;
 - D'autoriser la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe à transmettre les documents relatifs au règlement d'emprunt au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH), pour approbation.

Autorisation d'emprunt temporaire - Dépense relative aux travaux d'agrandissement du siège social de la MRC (Règlement 2024-401)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser la directrice des ressources financières et matérielles de la MRC, Mme Claude-Ann Langevin, à entreprendre les démarches auprès de la Caisse populaire Desjardins afin d'effectuer tout emprunt temporaire nécessaire aux travaux de construction du siège social de la MRCVG;
 - D'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer pour et au nom de la MRC tout document requis à ces fins.

Conseil

Modification à la résolution 2024-R-AG007 et à la résolution 2024-R-AG173 - Formation des comités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la résolution 2024-R-AG007 afin de modifier la composition de certains comités internes.

Engagement – Sommes résiduelles du fonds Accès Entreprises Québec

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

- D'autoriser l'utilisation du résiduel de l'enveloppe AEQ afin de procéder à la sous-traitance auprès de spécialistes pour la réalisation de dossiers stratégiques en développement économique dans la région.
- D'autoriser la direction générale à conclure des ententes avec les sous-traitants sélectionnés suite à une analyse complète des offres de service.

Prise d'actions visant l'avancement du dossier de la crise forestière dans la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser la direction générale de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et la direction du développement économique à entreprendre des actions concrètes visant, notamment, l'accès à des fonds et aides financières dédiées aux travailleurs touchés par la crise forestière, et visant la diversification du secteur de l'industrie forestière et de la transformation du bois dans la Vallée-de-la-Gatineau;
 - De demander au ministre dédié à l'Économie, M. Christopher Skeete, d'autoriser les sommes résiduelles du programme PAUPME aux fins de la création d'un programme d'aide d'urgence pour les entrepreneurs et travailleurs autonomes du secteur forestier de la Vallée-de-la-Gatineau.

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Nicolas Malette ainsi que le conseiller monsieur Laurent Fortin ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 22 janvier au 18 février 2025 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 22 janvier au 18 février 2025

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 22 janvier au 18 février 2025.

Gestion de projet

Autorisation - Lancement d'un appel d'offres pour les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Carolane Saumur-Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social de la MRCVG, une fois que les plans finaux pour soumission auront été approuvés par le comité de construction issu du comité infrastructures.

Sécurité

Relance de la résolution 2023-R-AG036 - Programme de formation intégré au secondaire – Pompier 1

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De relancer la résolution 2023-R-AG036 demandant que le programme de formation intégré au secondaire – Pompier 1 puisse être développé dans les différents établissements scolaires de niveau secondaire sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;
 - De transmettre cette demande formelle au Centre de services scolaire des Hauts-bois de l'Outaouais ainsi qu'à la commission scolaire Western Québec, dans le but que des démarches soient entamées en ce sens.

Autorisation - Signature de l'Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération avec Bell Canada

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, et Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer l'Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération avec Bell Canada.

Reconduction de l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ)

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'autoriser monsieur Louis Gauthier, coordonnateur en sécurité incendie à signer le renouvellement de l'Entente de gestionnaire de formation pour la

période allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 pour et au nom de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Environnement

Modification de la grille tarifaire – Écocentre Sud de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de :
 - Maintenir le tarif applicable à la matière organique à 90 \$ / tonne pour les clients privés de l'extérieur du territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et ;
 - Offrir la gratuité pour la réception des matières organiques aux résidents et aux propriétaires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sur présentation de preuve de résidence ou de propriété.

Adoption des paramètres employés pour le calcul de la péréquation

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de :
 - Maintenir le taux nominal et le facteur nominal de capacité telle quelle, à savoir 1 \$/km et 3 fosses par camion ;
 - Retourner en étude du calcul de la péréquation au Complexe Sud et de l'absence de la péréquation au Complexe Nord au cours de l'année 2025.

Entérinement - Octroi de contrat – Déclaration de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) obtenues par le projet d'agrandissement du site de compostage de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du mandat à SOLINOV pour la déclaration de réduction des émissions de GES obtenues par le projet d'agrandissement du site de compostage, au montant de 7 760 \$, taxes en sus et de prendre cette dépense à même le budget courant du Complexe Environnemental Sud de 2025.

Résiliation du contrat de valorisation des CRD – Complexe Environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de signifier le désir de résilier le contrat 230817 en cours, applicable sur réception écrite d'un tel désir de la part de l'entrepreneur et effectif le 31 mars 2025.

Autorisation – Lancement d'un appel d'offres pour les services de valorisation des CRD – Complexe Environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour les services de valorisation des CRD de l'écocentre du Complexe Environnemental Nord.

Autorisation – Achat nettoyeur à jet de vapeur

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'achat d'un nettoyeur à jet de vapeur, de fabrication québécoise et vendue chez un détaillant local, au coût de 6 567.80\$, taxes en sus, et d'utiliser les fonds nécessaires à même le budget d'entretien des véhicules lourds pour 2025.

Aménagement et développement

Contestation – Coûts d'exploitation des logiciels PG

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à PG solutions de s'en tenir au taux d'inflation présentement en vigueur pour ce qui concerne les coûts qui seront facturés en 2025 pour les coûts de soutien de ses logiciels.

Dénonciation – Suspension temporaire du Programme d'adaptation de domicile (PAD)

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De dénoncer vigoureusement la suspension temporaire du Programme d'adaptation de domicile;
 - De demander au gouvernement de revenir sur sa décision et de redémarrer immédiatement les activités des volets 1 et 2 du Programme d'adaptation de domicile;
 - Que la présente résolution soit transmise au premier ministre François Legault, à la ministre responsable de l'Habitation Mme France-Élaine Duranceau et à M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'Habitation du Québec.

Relance de la résolution 2024-R-AG405 – Couverture cellulaire pour le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

- De réitérer la demande au gouvernement du Québec de relancer le dossier ainsi que de confirmer la prise en considération des demandes de modifications émises par les municipalités à la demande de la FQM, identifiant les zones déficientes en matière de couverture cellulaire;
- De réitérer la demande d'ajout des sites déficients identifiés à même la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Autorisation - Signature de l'entente de services pour la gestion animalière sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau avec la SPCA de l'Outaouais

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, et Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer l'entente de services pour la gestion animalière sur le territoire de la MRC, ainsi que tout document afférent à l'entente.

Avis de motion – projet de règlement SQ 2021-005 (R.M. 2025-411) « Règlement concernant les animaux applicable par la sûreté du Québec dans les municipalités et les territoires non organisés de la MRC abrogeant et remplaçant le règlement SQ 2021-005 (R.M. 2021-357) ainsi que toute réglementation antérieure afférente »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Laurent Fortin qu'un règlement portant le numéro SQ 2021-005 (R.M. 2025-411) « Règlement concernant les animaux applicable par la sûreté du Québec dans les municipalités et les territoires non organisés de la MRC abrogeant et remplaçant le règlement SQ 2021-005 (R.M. 2021-357) ainsi que toute réglementation antérieure afférente » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Entérinement de signature – Demande d'agrément et d'autorisation d'affichage pour le bureau d'accueil touristique de Grand-Remous et le bureau d'accueil touristique de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale de la MRC, à signer la demande d'agrément et d'autorisation d'affichage pour les bureaux d'accueil touristique de Grand-Remous et Maniwaki.

Recensement des cours d'eau et transparence envers les producteurs de grains

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

- Que la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau s'engage à assurer une transparence accrue dans le processus de recensement des cours d'eau;
- Que les producteurs de grains concernés soient informés de la cartographie en cours et qu'un accès aux résultats leur soit fourni;
- Que les municipalités soient encouragées à adopter des pratiques de communication claires et accessibles en lien avec ce processus.

Demande de prolongation de délai pour la refonte de la réglementation d'urbanisme applicable aux Territoires non organisés (TNO) de la MRC auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au MAMH de prolonger d'une période additionnelle de trois mois, le délai d'adoption des règlements d'urbanisme applicables au TNO de la MRC Vallée-de-la-Gatineau en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.

Demande de prolongation d'une suspension temporaire – Territoires incompatibles avec l'activité minière

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de redemander au MRNF de suspendre temporairement l'octroi de titres miniers pour une période de six mois additionnels dans le but de favoriser le processus de délimitation des TIAM par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoption - Règlement 2025-410 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à l'égard d'une partie du domaine de la compétence de sécurité portant sur la gestion et le contrôle animalier pour l'ensemble de ses municipalités »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2025-410 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à l'égard d'une partie du domaine de la compétence de sécurité portant sur la gestion et le contrôle animalier pour l'ensemble de ses municipalités ».

Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional » – Adoption des priorités d'intervention 2025-2026

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte les priorités d'intervention établies pour 2024-2025 dont copie est

jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, en respect des modalités prévues à l'*Entente relative au Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC*.

TPI

TPI – Suspension de l'édition 2025 du tirage au sort pour l'attribution de baux de villégiature sur les terres du domaine de l'état organisé par le MRNF

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) accorde à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau la possibilité d'organiser son propre tirage au sort pour la mise en disponibilité de terrain de villégiature sur TPI sous délégation de gestion pour l'an 2025.

TPI – Nomination d'un nouveau membre au comité multiressources de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer Monsieur Frédéric Tremblay Carle à la table du comité multiressources de la MRCVG en tant que membre du secteur acéricole.

TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Municipalité de Lac-Sainte-Marie – Projet de verger à graine de noyer noir

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un montant maximal de 6 624,16 \$ à même l'enveloppe du PADF 2024-2027 à la municipalité de Lac-Sainte-Marie qui agit comme porteur du dossier pour le projet de verger à graine de noyer noir et d'autoriser la préfète, Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Joanie Courchaine, de signer le protocole d'entente avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un montant maximal de 16 224,47 \$ à même l'enveloppe du PADF 2024-2027 au regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova pour le projet de voirie multi-usage et d'autoriser la préfète, Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Joanie Courchaine, de signer le protocole d'entente avec le RUCLC.

Loisir et culture

Autorisation - Report de somme résiduelle du budget Loisir 2024

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le report d'une somme résiduelle de 13 580.01 \$ du budget 2024 Loisirs au budget 2025.

Octroi d'aide financière - prestation de Dan Daraiche au radiothon de la radio CHGA

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer une aide financière de 1 000 \$ pour la prestation de l'artiste Dan Daraiche à l'occasion du radiothon annuel de CHGA;
 - De prendre cette somme à même le Fonds de développement régional de la MRC.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 15 avril 2025.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.